

Propriétaires : Garantissez vos revenus locatifs en cas de squat !

Paris, le 25 avril 2023 – Solly Azar, acteur reconnu sur le marché de l'assurance loyers impayés individuelle depuis plus de 40 ans en partenariat avec SADA Assurances, enrichit son offre en incluant une garantie innovante : la garantie SQUAT.

Avec la garantie SQUAT, les propriétaires, victimes d'une occupation illégale de leur logement après le départ de leur locataire, pourront bénéficier d'une prise en charge de leurs loyers non perçus ainsi que de la procédure d'expulsion.

La garantie SQUAT offre la possibilité de :

- **Percevoir les loyers** jusqu'à la reprise du logement pendant une durée de 12 mois maximum et **jusqu'à 25.000 euros** ;
- **Bénéficier d'un remboursement des frais de procédure engagés** à savoir les frais d'honoraires du commissaire de justice, les frais d'avocat, les frais d'intervention du serrurier et du commissaire de police.

La nouvelle garantie SQUAT est incluse automatiquement dans tous les nouveaux contrats d'assurance de Garantie Loyers Impayés et les assurés Solly Azar possédant déjà un contrat pourront en bénéficier sans surcoût à l'échéance anniversaire.

« Fidèle à notre ADN, nous sommes fiers d'offrir à nos clients cette garantie inédite sur le marché et d'accompagner les propriétaires souvent démunis face à une occupation illégale de leur logement. Grâce à l'offre SQUAT, nous souhaitons apporter à nos assurés tout l'appui financier et judiciaire nécessaire pour qu'ils puissent sécuriser leur investissement locatif », déclare **Myriam Saada, Directrice de l'offre et des services de Solly Azar.**

« La nouvelle garantie en inclusion au contrat Garantie Loyers Impayés s'inscrit dans une constante volonté orientée « besoins clients ». Cette offre SQUAT permet de rassurer et de lever un frein chez les propriétaires bailleurs non occupants dans leur souhait de louer en toute sécurité » s'exprime **Mohamed Bel Baraka, Directeur technique Souscription et Indemnisation de SADA Assurances**

À propos de Solly Azar

Créée en 1977, Solly Azar, courtier grossiste conçoit, distribue et gère des assurances dommages et des assurances de personnes, destinées à une clientèle de particuliers et des professionnels. Solly Azar est aussi un acteur reconnu sur le marché des risques locatifs. Ses produits sont distribués via un réseau de 10.000 intermédiaires. Ses services de relations clients et gestion sont labellisés Service France Garanti.

297 collaborateurs – 50,6 millions d'euros de chiffre d'affaires. Filiale à 100% de Verspieren, 1^{er} courtier français indépendant. <https://www.sollyazar.com/espace-presse>

A propos de SADA Assurances

SADA Assurances est une compagnie d'assurance, créée en 1967, qui conçoit et distribue ses solutions d'assurance, par le biais exclusivement du courtage pour les Professionnels de l'immobilier. SADA Assurances est un acteur reconnu et spécialiste des solutions d'expertise en Gestion locative, Transaction et activités de syndic, notamment de la Garantie des Loyers Impayés.

150 collaborateurs – 206 M€ de CA. +157% de ratio de solvabilité. SADA Assurances est une filiale du groupe allemand DEVK, depuis 1999. Et également un partenaire engagé de Maille Immo, 1er pôle d'innovation en Immobilier français. www.sada.fr

Contacts presse : Agence Rumeur Publique

Taline Sarkissian – 06 13 36 70 23 – taline.sarkissian@rumeurpublique.fr

Soundoussia Soimadoune – 06 50 24 74 15 – soundoussia.soimadoune@rumeurpublique.fr